



Fonds européen pour les réfugiés

LES PETITS DEJEUNERS DE FRANCE TERRE D'ASILE

Quel avenir pour la réinstallation en France ?

Intervenant à confirmer

Service de l'asile, ministère de l'Intérieur

Petra Hueck

Responsable du bureau européen de la Commission catholique internationale pour les migrations (ICMC)

Philippe Leclerc

Représentant en France du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR)
France

Maurizio Busatti

Directeur de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) France

Rencontre animée par **Pierre Henry**

Directeur général de France terre d'asile

**Vendredi 24 juin 2011
de 8h30 à 11h**

24 rue Marc Seguin (4^{ème} étage)

75018 Paris – Métro Marx Dormoy

Inscription obligatoire

Renseignements et inscriptions :

Emilien Matter – Observatoire de l'asile et des réfugiés

01.53.04.39.63 – observatoire2@france-terre-asile.org

Le développement de la réinstallation observé ces dernières années en Europe semble aujourd'hui marquer le pas. Le programme européen de réinstallation n'a toujours pas été adopté en dépit des efforts de la présidence suédoise et de la Commission européenne. En France, nous observons un certain ralentissement des activités de réinstallation face à la crise de l'accueil. Or, les besoins n'ont jamais été aussi importants. La situation libyenne, qui a entraîné l'exil de plus de 800 000 personnes, démontre que la réinstallation peut être la seule solution pour les populations réfugiées fuyant la Libye mais qui ne peuvent rentrer en sécurité dans leurs pays d'origine. Elle permettrait également d'éviter des traversées dangereuses et parfois mortelles de la Méditerranée. Ainsi, en mars 2011, le HCR a appelé la communauté internationale à intensifier ses efforts de réinstallation pour les réfugiés se trouvant en Afrique du Nord.

Ce petit déjeuner entend faire le point sur la réinstallation et ses perspectives en France. Il vise aussi à s'interroger sur les bonnes pratiques qui permettraient de développer cette solution durable.

Un intervenant du service de l'asile du ministère de l'Intérieur présentera l'action de la France dans le domaine de la réinstallation depuis 2009 et les perspectives d'avenir de cette solution durable. Petra Hueck présentera d'autres modèles européens de réinstallation et les résultats du projet européen de coopération pratique (voir ci-dessous). Philippe Leclerc reviendra sur les besoins de réinstallation dans le monde et la situation complexe des réfugiés fuyant le conflit libyen. Enfin, Maurizio Busatti présentera l'action de l'OIM en Afrique du Nord.

Ce Petit-déjeuner est organisé dans le cadre du projet de coopération pratique en matière de réinstallation dans l'Union européenne (*Promotion of resettlement in the European Union through practical cooperation by EU Member States and other stakeholders*), coordonné par la Commission catholique internationale pour les migrations, l'Organisation internationale pour les migrations, et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Ce projet est financé par la Commission européenne au titre du Fonds européen des réfugiés 2008.

